



Conseillers en exercice : 88

Votants :

- Délibérations c01-11-2015 à c03-11-2015 : 81
- Délibérations c04-11-2015 à c31-11-2015 : 82
- Délibération c32-11-2015 : 81
- Délibérations c33-11-2015 à c49-11-2015 : 80

Convocation du Conseil d'Agglomération :

le 06/11/2015

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :

le 17/11/2015

PROCES-VERBAL CONSEIL DU LUNDI 16 NOVEMBRE 2015

Titulaires présents :

MM. Jacques BILLY, Sophia MARC, Serge MORIN jusqu'à la délibération c18-11-2015, Michel PANIER, Jean BOULAIS, Jean-François SALANON, Jean-Luc CLISSON, Alain LECOINTE, Jacques BROSSARD jusqu'à la délibération c32-11-2015, Charles-Antoine CHAVIER, Michel SIMON, Thierry DEVAUTOUR, Véronique HENIN-FERRER, Thierry BEAUFILS, Stéphanie DELGUTTE, Dany MICHAUD, Alain CHAUFFIER jusqu'à la délibération c04-11-2015, Gérard EPOULET, Florent JARRIAULT, Gérard LABORDERIE jusqu'à la délibération c28-11-2015, Philippe MAUFFREY, Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU jusqu'à la délibération c31-11-2015, Luc DELAGARDE, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU, Isabelle GODEAU, Christine HYPEAU, Agnès JARRY, Dominique JEUFFRAULT, Guillaume JUIN jusqu'à la délibération c03-11-2015, Lucien-Jean LAHOUSSE, Jacqueline LEFEBVRE jusqu'à la délibération c23-11-2015, Elmano MARTINS, Marie-Paule MILLASSEAU, Michel PAILLEY, Eric PERSAIS, Alain PIVETEAU, Sylvette RIMBAUD jusqu'à la délibération c24-11-2015, Nathalie SEGUIN à partir de la délibération c04-11-2015, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER jusqu'à la délibération c23-11-2015, Jacques MORISSET jusqu'au vote de la délibération c01-11-2015, Sylvie DEBOEUF, Bruno JUGÉ, Alain LIAIGRE, Dany BREMAUD, Jean-Martial FREDON, Christian BREMAUD, Elisabeth MAILLARD, Sophie BROSSARD, René PACAULT, Jean-Michel BEAUDIC, Gérard GIBault, Céline VALEZE, Joël MISBERT, Robert GOUSSEAU, Didier DAVID, Anne BAUDOUIN, Stéphane PIERRON.

Titulaires absents suppléés :

MM. Daniel BAUDOUIN représenté par Anne-Marie PROUST, Jean-Claude FRADIN représenté par Dominique MARQUIS.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

MM. Patrick THOMAS a donné pouvoir à René PACAULT, Claire RICHECOEUR a donné pouvoir à Jacques BROSSARD, Jean-Pierre MIGAULT a donné pouvoir à Sophie BROSSARD, Yamina BOUDAHMANI a donné pouvoir à Alain BAUDIN, Christelle CHASSAGNE a donné pouvoir à Romain DUPEYROU, Marie-Chantal GARENNE a donné pouvoir à Christine HYPEAU, Alain GRIPPON a donné pouvoir à Marc THEBAULT, Anne-Lydie HOLTZ a donné pouvoir à Dominique SIX, Josiane METAYER a donné pouvoir à Pascal DUFORESTEL, Sébastien PARTHENAY a donné pouvoir à Jeanine BARBOTIN, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN a donné pouvoir à Eric PERSAIS, Claude ROULLEAU a donné pouvoir à Jérôme BALOGE, Dominique VEDIE a donné pouvoir à Jean-Luc CLISSON, Rabah LAICHOUR a donné pouvoir à Joël MISBERT, Jacques MORISSET a donné pouvoir à Philippe MAUFFREY à partir de la délibération c01-11-2015, Guillaume JUIN a donné pouvoir à Agnès JARRY à partir de la délibération c04-11-2015, Alain CHAUFFIER a donné pouvoir à Gérard GIBault à partir de la délibération c05-11-2015, Serge MORIN a donné pouvoir à Stéphane PIERRON à partir de la délibération c19-11-2015, Jacqueline LEFEBVRE a donné pouvoir à Yvonne VACKER à partir de la délibération c24-11-2015, Sylvette RIMBAUD a donné pouvoir à Marie-Paule MILASSEAU à partir de la délibération c25-11-2015, Gérard LABORDERIE a donné pouvoir à Michel SIMON à partir de la délibération c19-11-2015, Jacques BROSSARD a donné pouvoir à Charles-Antoine CHAVIER à partir de la délibération c33-11-2015.

Titulaires absents excusés :

M. Marie-Christelle BOUCHERY

Titulaires absents :

MM. Marcel MOINARD, Adrien PROUST, Amaury BREUILLE, Simon LAPLACE, Rose-Marie NIETO.

Présidents de séance : Jérôme BALOGE.

Secrétaire de séance : Yvonne VACKER.

Le quorum étant constaté, le Président Jérôme BALOGE ouvre la séance, à 17 h 00, à la Salle Polyvalente d'Épannes.

Procès Verbal de la séance du Conseil d'Agglomération du 28 septembre 2015 : Procès-Verbal adopté.

C 01-11-2015

DIRECTION GENERALE DES SERVICES - DEFINITION DE L'INTERET COMMUNAUTAIRE APRES FUSION A COMPTER DU 1ER JANVIER 2016 (M. LE PRESIDENT)

Le conseil :

- Se prononce, à la majorité des deux tiers, sur la nouvelle définition de l'intérêt communautaire des compétences concernées selon les critères présentés dans la délibération pour les compétences :
 - Equilibre social de l'habitat
 - Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
 - Voirie
- Approuve la liste des équipements comme étant d'intérêt communautaire, en application des critères susvisés,
- Déclare une fin d'intérêt communautaire pour les équipements suivants et autorise les effets induits de cette déclaration :
 - le parcours pédagogique et géologique situé sur la commune du Bourdet,
 - le Camping Terre Neuve situé sur la commune de Marigny
 - les 4 voies d'accès aux équipements communautaires situées sur les communes de Beauvoir sur Niort, Fors et Prahecq suivantes :
 - voie d'accès à la déchetterie de Prahecq
 - voie d'accès à la déchetterie de Beauvoir sur Niort
 - voie d'accès à la déchetterie de Fors
 - voie d'accès à l'établissement agricole Silos de Beauvoir sur Niort
- Autorise le Président à accomplir et signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

| | | |
|----------|---------------|----|
| Adopte : | UNANIMITE | |
| | POUR | 72 |
| | CONTRE | 0 |
| | ABSTENTIONS | 9 |
| | NON PARTICIPE | 0 |

C 02-11-2015

DIRECTION GENERALE DES SERVICES - DEFINITION DE L'INTERET COMMUNAUTAIRE APRES FUSION DE LA COMPETENCE OBLIGATOIRE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE A COMPTER DU 1ER JANVIER 2016 (M. LE PRESIDENT)

Le conseil :

- Définit l'intérêt communautaire de la compétence « Création, aménagement, entretien et gestion de Zones d'Activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire d'intérêt communautaire » selon la liste, et ce à compter du 1^{er} janvier 2016 jusqu'à la mise en œuvre des dispositions relatives à la compétence Economie relative à la Loi NOTRe,
- Définit l'intérêt communautaire de la compétence « Actions de Développement Economique d'intérêt communautaire » selon la liste jointe en annexe, et ce à compter du 1^{er} janvier 2016 jusqu'à la mise en œuvre des dispositions relatives à la compétence Economie relative à la Loi NOTRe.

| | | |
|----------|---------------|----|
| Adopte : | UNANIMITE | |
| | POUR | 72 |
| | CONTRE | 0 |
| | ABSTENTIONS | 9 |
| | NON PARTICIPE | 0 |

C 03-11-2015

ASSEMBLEES ET AFFAIRES JURIDIQUES - PRESENTATION DU RAPPORT ANNUEL DE GESTION 2014 DE LA SEM SO SPACE (M. LE PRESIDENT)

Le conseil :

- Prend acte des éléments techniques et comptables de l'année 2014 relatifs aux activités de la Société Anonyme d'Economie Mixte Locale (SAEML) SO SPACE.

C 04-11-2015

FINANCES - BUDGET PRIMITIF 2016 DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES (M. THIERRY DEVAUTOUR)

Le conseil :

- Prend acte de la tenue de ce débat.

C 05-11-2015

FINANCES - SUBVENTION D'EQUILIBRE DU BUDGET PRINCIPAL AU BUDGET ANNEXE IMMOBILIER D'ENTREPRISES AU TITRE DE L'EXERCICE 2015 (M. THIERRY DEVAUTOUR)

Le conseil :

- Décide l'ajustement du versement, par le Budget Principal d'une subvention d'équilibre au Budget Annexe Immobilier d'Entreprises selon le tableau suivant :

| Dépenses | | Recettes | |
|------------------|-----------|--------------------------|-----------|
| Budget Principal | 100 000 € | Immobilier d'entreprises | 100 000 € |

- Précise que les participations financières aux budgets annexes seront réalisées en fin d'exercice au vu des réalisations et besoins constatés de chacun des budgets concernés.

Adopte : UNANIMITE 81
POUR 0
CONTRE 0
ABSTENTION 1
NON PARTICIPE 0

C 06-11-2015

FINANCES - MODIFICATION DE L'AFFECTATION DES RESULTATS 2014 (M. THIERRY DEVAUTOUR)

Le conseil :

- Modifie la délibération n° c60-06-2015 du 25 juin 2015 relative à l'affectation des résultats 2014,
- Se prononce sur les propositions d'affectation telles qu'elles figurent ci-après et qui seront intégrées budgétairement lors du vote des décisions modificatives 2015 :

➤ BUDGETS ANNEXES :

| Activités assujetties à TVA | | | |
|-----------------------------|-------------|----------------------------|-----------------|
| Section de Fonctionnement | | Section d'Investissement | |
| Résultat de l'exercice | 49 062,86 € | Résultat de l'exercice | -719 538,21 € |
| Résultat antérieur reporté | 6 500,00 € | Résultat antérieur reporté | -644 031,25 € |
| Résultat cumulé | 55 562,86 € | Résultat cumulé | -1 363 569,46 € |
| Affectation des résultats | | Restes à réaliser | |
| Report à nouveau (002) | 43 091,37 € | - Dépenses | -801,00 € |
| | | + Recettes | |
| | | Besoin (-) de financement | -1 364 370,46 € |
| | | Affectation des résultats | |
| | | Report à nouveau (001) | -1 363 569,46 € |
| | | Excédent capitalisé (1068) | 12 471,49 € |

Il convient de préciser que l'excédent de fonctionnement n'est pas affecté au déficit d'investissement. En effet, 43 091,37 € correspondent aux excédents de fonctionnement des opérations qui sont basculées vers le budget immobilier d'entreprises et qu'il convient donc de réaffecter sur ce budget.

D'autre part, le besoin de financement en investissement de 1 364 370.46 € résultant de l'exécution de l'exercice 2014 du budget AATVA est lié d'une part, aux opérations ayant basculé au 1^{er} janvier 2015 sur le budget immobilier d'entreprises pour 1 346 755.35 € et d'autre part, aux opérations restant sur le budget AATVA pour 17 615.11 €.

Le budget immobilier d'entreprises enregistre sur 2015 les restes à réaliser en recette permettant de couvrir pour partie le besoin de financement qui sera transféré.

| Immobilier d'entreprises | | | | | |
|----------------------------|---------------------------|-----------|----------------------------|--------------------------|--------------|
| | Section de Fonctionnement | | | Section d'Investissement | |
| | Accueil d'entreprises | Bâtiments | | Accueil d'entreprises | Bâtiments |
| Résultat de l'exercice | 60 202,08 € | 0,00 € | Résultat de l'exercice | 51 889,25 € | -61 725,24 € |
| Résultat antérieur reporté | 0,00 € | 0,00 € | Résultat antérieur reporté | 45 438,00 € | 476 975,69 € |
| Résultat cumulé | 60 202,08 € | | Résultat cumulé | 512 577,92 € | |
| Affectation des résultats | | | Restes à réaliser | | |
| Report à nouveau (002) | 0,00 € | | - Dépenses | -282 361,92 € | |
| | | | + Recettes | 473 514,63 € | |
| | | | Besoin (-) de financement | 703 730,41 € | |
| | | | Affectation des résultats | | |
| | | | Report à nouveau (001) | 512 577,70 € | |
| | | | Excédent capitalisé (1068) | 60 202,08 € | |

Adopte : UNANIMITE
 POUR 82
 CONTRE 0
 ABSTENTION 0
 NON PARTICIPE 0

C 07-11-2015

FINANCES - DECISION MODIFICATIVE N°2 BUDGET PRINCIPAL (M. THIERRY DEVAUTOUR)

Le conseil :

- Adopte la décision modificative n°2 au Budget Principal 2015 telle que présentée dans la maquette.

Adopte : UNANIMITE
 POUR 78
 CONTRE 0
 ABSTENTIONS 4
 NON PARTICIPE 0

C 08-11-2015

FINANCES - DECISION MODIFICATIVE N°1 BUDGET ANNEXE ACTIVITES ASSUJETTIES A TVA (M. THIERRY DEVAUTOUR)

Le conseil :

- Adopte la décision modificative n°1 au Budget AATVA 2015 telle que présentée dans la maquette.

Adopte : UNANIMITE
 POUR 77
 CONTRE 0
 ABSTENTIONS 5
 NON PARTICIPE 0

C 09-11-2015

FINANCES - DECISION MODIFICATIVE N°2 BUDGET IMMOBILIER D'ENTREPRISES (M. THIERRY DEVAUTOUR)

Le conseil :

- Adopte la décision modificative n°2 au Budget Immobilier d'entreprises 2015 telle que présentée dans la maquette.

Adopte : UNANIMITE
 POUR 77
 CONTRE 0
 ABSTENTIONS 5
 NON PARTICIPE 0

C 10-11-2015

FINANCES - DECISION MODIFICATIVE N°1 BUDGET ANNEXE ZAE (M. THIERRY DEVAUTOUR)

Le conseil :

- Adopter la décision modificative n°1 au Budget Zones d'activités économiques 2015 telle que présentée dans la maquette.

| | | |
|----------|---------------|----|
| Adopte : | UNANIMITE | |
| | POUR | 77 |
| | CONTRE | 0 |
| | ABSTENTIONS | 5 |
| | NON PARTICIPE | 0 |

C 11-11-2015

FINANCES - DECISION MODIFICATIVE N° 1 BUDGET ANNEXE TRANSPORTS (M. THIERRY DEVAUTOUR)

Le conseil :

- Adopte la décision modificative n°1 au Budget Annexe Transports 2015 telle que présentée dans la maquette.

| | | |
|----------|---------------|----|
| Adopte : | UNANIMITE | |
| | POUR | 78 |
| | CONTRE | 0 |
| | ABSTENTIONS | 4 |
| | NON PARTICIPE | 0 |

C 12-11-2015

FINANCES - DECISION MODIFICATIVE N°1 BUDGET ANNEXE CAMPING (M. THIERRY DEVAUTOUR)

Le conseil :

- Adopte la décision modificative n°1 au Budget Annexe Camping 2015 telle que présentée dans la maquette.

| | | |
|----------|---------------|----|
| Adopte : | UNANIMITE | |
| | POUR | 79 |
| | CONTRE | 0 |
| | ABSTENTIONS | 3 |
| | NON PARTICIPE | 0 |

C 13-11-2015

REGIE DES DECHETS MENAGERS - DECISION MODIFICATIVE N° 1 - BUDGET ANNEXE RDM (M. THIERRY DEVAUTOUR)

Le conseil :

- Adopte la Décision Modificative n°1 de l'exercice 2015 du Budget Annexe Régie des Déchets Ménagers dans les mêmes conditions de vote que le Budget Primitif 2015 et tel que présenté dans la maquette.

| | | |
|----------|---------------|----|
| Adopte : | UNANIMITE | |
| | POUR | 77 |
| | CONTRE | 0 |
| | ABSTENTIONS | 5 |
| | NON PARTICIPE | 0 |

C 14-11-2015

ASSAINISSEMENT - DECISION MODIFICATIVE N° 1 - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT (M. THIERRY DEVAUTOUR)

Le conseil :

- Adopte la Décision Modificative n°1 de l'exercice 2015 du Budget Annexe Assainissement dans les mêmes conditions de vote que le Budget Primitif 2015 et telle que présentée dans la maquette.

| | | |
|----------|---------------|----|
| Adopte : | UNANIMITE | |
| | POUR | 82 |
| | CONTRE | 0 |
| | ABSTENTION | 0 |
| | NON PARTICIPE | 0 |

C 15-11-2015

PATRIMOINE, LOGISTIQUE, ENERGIES - VEHICULES REFORMES ET DESAFFECTES - FIN DE LA MISE A DISPOSITION (M. THIERRY DEVAUTOUR)

Le conseil :

- Autorise la fin de mise à disposition de véhicules,
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer les pièces afférentes.

| | | |
|----------|---------------|----|
| Adopte : | UNANIMITE | |
| | POUR | 82 |
| | CONTRE | 0 |
| | ABSTENTION | 0 |
| | NON PARTICIPE | 0 |

C 16-11-2015

PATRIMOINE, LOGISTIQUE, ENERGIES - PISCINE PRE LEROY MISE EN SECURITE STRUCTURELLE DERNIERS AVENANTS AUX MARCHES DE TRAVAUX EN FIN DE CHANTIER (M. THIERRY DEVAUTOUR)

Le conseil :

- Approuve les avenants n°2 aux marchés de travaux des lots n° 1 et 5,
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer les avenants.

| | | |
|----------|---------------|----|
| Adopte : | UNANIMITE | |
| | POUR | 82 |
| | CONTRE | 0 |
| | ABSTENTION | 0 |
| | NON PARTICIPE | 0 |

C 17-11-2015

FINANCES - ADMISSION EN NON VALEUR (M. THIERRY DEVAUTOUR)

Le conseil :

- Admet en non-valeurs les différentes créances des montants de 91 442,13 €, et 11 959,52 €, déclarées irrécouvrables par le Comptable du Centre des Finances Publiques de Niort et annexées à la présente délibération. Ces créances feront l'objet d'une écriture comptable sur le budget Principal et le budget Immobilier d'Entreprises,
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer les tableaux.

| | | |
|----------|---------------|----|
| Adopte : | UNANIMITE | |
| | POUR | 82 |
| | CONTRE | 0 |
| | ABSTENTION | 0 |
| | NON PARTICIPE | 0 |

C 18-11-2015

ASSAINISSEMENT - ADMISSION EN NON VALEUR (M. THIERRY DEVAUTOUR)

Le conseil :

- Admet en non-valeur les différentes créances d'un montant de 41 564,15€, déclarées irrécouvrables par le Comptable du Trésor. Ces créances feront l'objet d'une écriture comptable sur le budget annexe assainissement.
- Autorise le Président à signer les tableaux.

| | | |
|----------|---------------|----|
| Adopte : | UNANIMITE | |
| | POUR | 82 |
| | CONTRE | 0 |
| | ABSTENTION | 0 |
| | NON PARTICIPE | 0 |

C 19-11-2015

DIRECTION GENERALE DES SERVICES - COMMUNICATION SUR L'AVANCEMENT DU SCHEMA DE MUTUALISATION DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS (M. JEAN BOULAIS)

Le conseil :

- Prend acte de la communication de l'avancement du schéma de mutualisation à travers le rapport.

C 20-11-2015

MARCHES PUBLICS - TRAVAUX DE MISE AUX NORMES DES VESTIAIRES ET DE L'ACCES EXTERIEUR DE LA PISCINE DE MAGNE - APPROBATION DES MARCHES (LOTS 4, 5, 6A, 6B, 7 ET 9) (M. JEAN BOULAIS)

Le conseil :

- Approuve les marchés ci-dessous :

➤ **Lot n°4, couverture, zinguerie, étanchéité :**

Ce lot est infructueux pour absence d'offre. Compte tenu des impératifs de chantier et du montant estimé très modeste (9 200 € HT), il est proposé de faire appel au titulaire du marché à bons de commande de travaux neufs, de grosses réparations et d'entretien de bâtiment, pour les années 2015 à 2016, lot 4 : couverture, zinguerie, étanchéité.

➤ **Lot n°5, serrurerie, menuiseries extérieures aluminium, attribution à :**

Nom du titulaire : BARRE GROLLEAU NIVAUT (BGN), pour un montant de 43 612,65 Euros HT (solution retenue : solution de base plus option 2 : structure brise soleil lames aluminium).

- **Lot n°6a, revêtements de sols coulés à base de résine de synthèse,** attribution à :
Nom du titulaire : ERREBA, pour un montant de 61 854,44 Euros HT
(solution retenue : solution de base plus option résine de sol coulée associant la fonction étanchéité avec antidérapant, hors pédiluve)
- **Lot n°6b, carrelage mural,** attribution à :
Nom du titulaire : NAUDON PENOT, pour un montant de 5 391,15 Euros HT
- **Lot n°7, peinture,** attribution à :
Nom du titulaire : ARMONIE DECO, pour un montant de 4 825,84 Euros HT
- **Lot n°9, plomberie sanitaire,** attribution à :
Nom du titulaire : SEGUIN Christian, pour un montant de 36 992,17 Euros HT

- Autorise leur signature.

Adopte : UNANIMITE
POUR 82
CONTRE 0
ABSTENTION 0
NON PARTICIPE 0

C 21-11-2015

RESSOURCES HUMAINES - CONVENTION DE COOPERATION RENFORCEE - PLAN DE FORMATION TRIENNAL ENTRE LES COLLECTIVITES TERRITORIALES VILLE ET CCAS DE NIORT, CAN ET CNFPT (M. JACQUES BROSSARD)

Le conseil :

- Approuve la convention de coopération renforcée entre la Ville et CCAS de Niort, la CAN et le CNFPT,
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à la signer.

Adopte : UNANIMITE
POUR 82
CONTRE 0
ABSTENTION 0
NON PARTICIPE 0

C 22-11-2015

RESSOURCES HUMAINES - CONVENTION ENTRE LA CAN ET L'AIN (M. JACQUES BROSSARD)

Le conseil :

- Approuve la convention entre la C.A.N. et l'A.I.N.,
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à la signer.

Adopte : UNANIMITE
POUR 82
CONTRE 0
ABSTENTIONS 0
NON PARTICIPE 0

C 23-11-2015

RESSOURCES HUMAINES - CONVENTION RELATIVE A L'INTERVENTION DES INTERVENANTS EXTERIEURS ET CONFERENCIERS (M. JACQUES BROSSARD)

Le conseil :

- Institue pour l'ensemble des intervenants extérieurs (fonctionnaire ou non fonctionnaires) non-inscrits au Registre du Commerce et des Sociétés, le présent mode de règlement des prestations :

Cette rémunération sera déterminée en fonction du nombre d'heures réellement effectuées et selon la complexité des interventions et du niveau d'expertise de l'intervenant (par sa notoriété, la qualité des publications réalisées et les volumes d'heures proposées). Elle s'ajoutera aux indemnités de frais de déplacement et de séjour applicables aux personnels de la CAN dans le cadre de leurs déplacements temporaires et approuvés par délibération du 10 décembre 2007.

| Niveau d'expertise | Nature de l'intervention | Coût |
|--------------------|--|--------------------|
| 1A | Jurys d'examens, ou prestations (stages, ateliers, montage d'expositions...) sur une journée à destination des élèves ou du public | 28.00 € brut/heure |
| 1B | Prestations de type conférence, master classe publique (expertise de base) | 42.00 € brut/heure |

| | | |
|---|--|--------------------|
| 2 | Prestations requérant une forte expertise conduisant à une production publiques (concerts, spectacles, expositions, éditions...) | 55.00 € brut/heure |
| 3 | Prestations complexes dans le cadre de projets pluridisciplinaires concernant des apprenants de niveaux différents | 69.00 € brut/heure |
| 4 | Prestations pour lesquelles la renommée et la rareté de l'intervenant, ou la complexité des prestations imposent ce tarif | 83.00 € brut/heure |
| 5 | Modèles vivants | 23.00 € de l'heure |

Remboursement des frais de déplacement

*frais de transports routiers dans la limite réglementaire imposée par l'arrêté ministériel du 26 août 2008 en ce qui concerne les frais de déplacements routiers sur présentation des pièces justificatives

*Autre moyen : train, avion : Les billets de train ou avion sont remboursés au réel.(l'utilisation de la voie aérienne peut être autorisée lorsque ce mode de transport permet de réduire les délais de trajet ,et/ou les coûts , et lorsque l'intérêt du service le justifie conformément à l'article 10 de la délibération du 10 décembre 2007)

Remboursement des frais de Restauration : forfait de 15.25 € conformément à l'arrêté ministériel du 3 juillet 2006 -

Si les 2 arrêtes pré –cités (26 /08 / 2008 et 3/07/2006) sont modifiés, le remboursement sera également modifié sur la base de l'arrêté modificatif.

Prise en charge de l'hébergement dans la limite de 90€ la nuitée (avec petit déjeuner)

Le degré de complexité des prestations est apprécié par les services de la Communauté d'Agglomération du Niortais.

Les prestations ne relevant pas d'interventions ou de jurys (création d'outils ou de supports pédagogiques, écriture de partitions ou autres documents...) sont rémunérées selon leur niveau de complexité par référence au tableau ci-dessus.

Les tarifs susvisés comprennent :

- Les échanges, avant, pendant et après l'intervention,
- Le temps d'intervention et de suivi de l'action,
- La production éventuelle des supports pédagogiques, d'épreuves ou de tests, et leur évaluation,
- Les temps de préparation, d'organisation, de répétition ou de bilan.

La délibération relative à la rémunération des intervenants extérieurs au Conservatoire à Rayonnement Départemental du 23 septembre 2013 est annulée. La délibération en date du 28 mai 2001 fixant les tarifs des modèles vivants est annulée.

- Approuve et autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer avec chacun des intervenants, la convention-type fixant les modalités de rémunération des conférenciers, intervenants et modèles vivants commandés par la Communauté d'Agglomération du Niortais.

Adopte : UNANIMITE
 POUR 82
 CONTRE 0
 ABSTENTION 0
 NON PARTICIPE 0

C 24-11-2015

REGIE DES DECHETS MENAGERS - REMBOURSEMENT DE FRAIS SUITE A INCIDENT SUR LA DECHETERIE DE BEAUVOIR SUR NIORT (M. PHILIPPE MAUFFREY)

Le conseil :

- Autorise le remboursement à Monsieur Gérard DEMAY, la somme de 92,39 € TTC, représentant la facture de réparation du pneu de son véhicule. Le remboursement sera effectué par la Régie des Déchets Ménagers.

| | | |
|----------|---------------|----|
| Adopte : | UNANIMITE | |
| | POUR | 82 |
| | CONTRE | 0 |
| | ABSTENTIONS | 0 |
| | NON PARTICIPE | 0 |

C 25-11-2015

DEVELOPPEMENT DURABLE - AGENDA 21 - RAPPORT DEVELOPPEMENT DURABLE (MME DANY BREMAUD)

Le conseil :

- Prend acte du Rapport Développement Durable.

C 26-11-2015

DEVELOPPEMENT DURABLE - AGENDA 21 - GROUPEMENT DE COMMANDE POUR LA DEFINITION ET LE DEPLOIEMENT DE LA RENOVATION GLOBALE PERFORMANTE DANS LE CADRE DE LA PLATEFORME DE LA RENOVATION ENERGETIQUE DE L'HABITAT PRIVE (MME DANY BREMAUD)

Le conseil :

- Approuve la convention constitutive du groupement de commandes,
- Autorise le Président ou la Vice-Présidente Déléguée à signer la convention constitutive de groupement de commande et à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération,
- S'engage à exécuter avec le prestataire retenu le marché conclu dans le cadre du groupement,
- S'engage à régler les sommes dues au titre des marchés et à les inscrire préalablement au budget.

| | | |
|----------|---------------|----|
| Adopte : | UNANIMITE | |
| | POUR | 82 |
| | CONTRE | 0 |
| | ABSTENTION | 0 |
| | NON PARTICIPE | 0 |

C 27-11-2015

COHESION SOCIALE INSERTION - CONTRAT DE VILLE - SIGNATURE DU PROTOCOLE DE PREFIGURATION (M. LE PRESIDENT)

Le conseil :

- Reporte cette délibération.

C 28-11-2015

COHESION SOCIALE INSERTION - CONTRAT DE VILLE - VOLET EMPLOI DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - APPROBATION 4EME PROGRAMME D'ACTIONS 2015 AU TITRE DE LA CAN (M. LE PRESIDENT)

Le conseil :

- Accorde la subvention ci-dessous, énumérée et validée par le Comité Technique du Contrat de ville :
 - **Mission Locale des Jeunes du Sud Deux-Sèvres**
 - ♦ « *Projet Santé jeunes* » 12 839 €Cette action inscrite au sein du pilier emploi/développement économique du contrat de ville, participe à lever des freins en matière de santé pour une meilleure insertion des jeunes des quartiers prioritaires.

- Autorise le Président à signer la convention afférente.

| | | |
|----------|---------------|----|
| Adopte : | UNANIMITE | |
| | POUR | 81 |
| | CONTRE | 0 |
| | ABSTENTION | 0 |
| | NON PARTICIPE | 1 |

C 29-11-2015

COHESION SOCIALE INSERTION - VOLET EMPLOI DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – PLIE (M. ALAIN BAUDIN)

Le conseil :

- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à valider ces montants pour transmission à la Trésorerie Régionale du Poitou-Charentes en tant qu'autorité de certification.

| | | |
|----------|---------------|----|
| Adopte : | UNANIMITE | |
| | POUR | 82 |
| | CONTRE | 0 |
| | ABSTENTION | 0 |
| | NON PARTICIPE | 0 |

C 30-11-2015

COHESION SOCIALE INSERTION - CONTRAT DE VILLE - AFFECTATION DE CREDITS DE FONCTIONNEMENT POUR LES CONSEILS CITOYENS (M. ALAIN BAUDIN)

Le conseil :

- Approuve la création de cette ligne spécifique,
- Approuve l'affectation de 4000 € des crédits de la politique de la ville sur cette ligne chaque année jusqu'à la fin du contrat de ville.

| | | |
|----------|---------------|----|
| Adopte : | UNANIMITE | |
| | POUR | 81 |
| | CONTRE | 0 |
| | ABSTENTION | 1 |
| | NON PARTICIPE | 0 |

C 31-11-2015

COHESION SOCIALE INSERTION - CONTRAT DE VILLE 2015-2020 - VOLET SOLIDARITE-CITOYENNETE - NOUVEAUX PRESTATAIRES CHEQUES LOISIRS (M. ALAIN BAUDIN)

Le conseil :

- Approuve l'adhésion des Amis du Château du Coudray-Salbart, du Tennis de table d'Aiffres et du BMX Club Niortais en tant que prestataires chèques loisirs,
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer les conventions permettant à ces associations de devenir prestataires chèques loisirs ainsi que tous documents afférents à leur mise en œuvre.

| | | |
|----------|---------------|----|
| Adopte : | UNANIMITE | |
| | POUR | 82 |
| | CONTRE | 0 |
| | ABSTENTION | 0 |
| | NON PARTICIPE | 0 |

C 32-11-2015

COHESION SOCIALE INSERTION - SCHEMA DURABLE DE COHESION SOCIALE - CYCLES LOCAUX D'ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE ACCOMPAGNES PAR DES BENEVOLES (M. ALAIN BAUDIN)

Le conseil :

- Approuve la convention et tous les documents s'y afférents,
- Autorise le versement de la subvention de 200 euros à la commune de la Foye Monjault,
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer les conventions et tous documents s'y afférents.

| | | |
|----------|---------------|----|
| Adopte : | UNANIMITE | |
| | POUR | 80 |
| | CONTRE | 0 |
| | ABSTENTION | 0 |
| | NON PARTICIPE | 1 |

C 33-11-2015

COHESION SOCIALE INSERTION/SPORTS D'EAU - CONTRAT DE VILLE - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CENTRE NATIONAL POUR LE DEVELOPPEMENT DU SPORT (CNDS) (M. ALAIN BAUDIN)

Le conseil :

- Dépose un dossier de demande de subvention auprès du CNDS ;
- Sollicite le versement d'une subvention d'un montant de 6 521 € dans le cadre du dispositif « J'apprends à nager » ;
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer, le cas échéant, la convention de subventionnement ainsi que tous les documents s'y rapportant.

| | | |
|----------|---------------|----|
| Adopte : | UNANIMITE | |
| | POUR | 80 |
| | CONTRE | 0 |
| | ABSTENTION | 0 |
| | NON PARTICIPE | 0 |

C 34-11-2015

SPORTS D'EAU - CESSION DES CARD'EAU BIKE DU CENTRE AQUATIQUE DES FRAIGNES A CHAURAY (M. ALAIN BAUDIN)

Le conseil :

- Approuve la vente des matériels en cours d'amortissement pour un montant de 4 620€ ;
- Constate la sortie du patrimoine de la Communauté d'Agglomération du Niortais du matériel sportif indiqué ci-dessus et autoriser le Trésorier à effectuer les écritures d'ordre patrimoniales de sortie de l'actif de ces biens ;
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer tous les documents nécessaires.

| | | |
|----------|---------------|----|
| Adopte : | UNANIMITE | |
| | POUR | 80 |
| | CONTRE | 0 |
| | ABSTENTION | 0 |
| | NON PARTICIPE | 0 |

C 35-11-2015

MUSEE - DONATION ANNIE ET JEAN-BAPTISTE ROUSSEAU - ENSEIGNE ET MARMOTTE DE GANTIER (MME ELISABETH MAILLARD)

Le conseil :

- Accepte le don de l'enseigne et de la marmotte de gantier d'Annie et Jean-Baptiste ROUSSEAU à destination des collections des musées,
- Autorise le Président ou la Vice-Présidente Délégué à signer tous documents afférents à cette donation,
- Autorise l'inscription de ces objets sur l'inventaire des musées de la Communauté d'Agglomération du Niortais.

| | | |
|----------|---------------|----|
| Adopte : | UNANIMITE | |
| | POUR | 80 |
| | CONTRE | 0 |
| | ABSTENTION | 0 |
| | NON PARTICIPE | 0 |

C 36-11-2015

MUSEE - DONATION ETIENNE COUTURIER - ARMOIRE EN NOYER DU BAS-POITOU (MME ELISABETH MAILLARD)

Le conseil :

- Accepte le don de l'armoire en noyer, Bas-Poitou, de Etienne Couturier à destination des collections des musées,
- Autorise le Président ou la Vice-Présidente Déléguée à signer tous documents afférents à cette donation,
- Autorise l'inscription de cet objet sur l'inventaire des musées de la Communauté d'Agglomération du Niortais.

| | | |
|----------|---------------|----|
| Adopte : | UNANIMITE | |
| | POUR | 80 |
| | CONTRE | 0 |
| | ABSTENTION | 0 |
| | NON PARTICIPE | 0 |

C 37-11-2015

MUSEE - DONATION FRANCIS VINCENT - VASE BOUTON D'ANTHURIUM EN PORCELAINE (MME ELISABETH MAILLARD)

Le conseil :

- Accepte le don du vase Bouton d'anthurium, porcelaine, 2003, de Francis VINCENT à destination des collections des musées,
- Autorise le Président ou la Vice-Présidente Déléguée à signer tous documents afférents à cette donation,
- Autorise l'inscription de cet objet sur l'inventaire des musées de la Communauté d'Agglomération du Niortais.

| | | |
|----------|---------------|----|
| Adopte : | UNANIMITE | |
| | POUR | 80 |
| | CONTRE | 0 |
| | ABSTENTION | 0 |
| | NON PARTICIPE | 0 |

C 38-11-2015

MUSEE - PROCES-VERBAL DE RECOLEMENT DES COLLECTIONS DES 50 DEPOTS D'ETAT - LISTE A (MME ELISABETH MAILLARD)

Le conseil :

- Valide le procès-verbal de récolement de la Collection des 50 dépôts d'Etat (liste A) transférés en pleine propriété à la ville de Niort, gestion Communauté d'Agglomération du Niortais.

| | | |
|----------|---------------|----|
| Adopte : | UNANIMITE | |
| | POUR | 80 |
| | CONTRE | 0 |
| | ABSTENTION | 0 |
| | NON PARTICIPE | 0 |

C 39-11-2014

MUSEE - FOIRE AUX CATALOGUES EDITION 2015 (MME ELISABETH MAILLARD)

Le conseil :

- Approuve les modalités de mise en œuvre de la Foire aux catalogues édition 2015, y compris la modification des tarifs fixés pour la mise en vente des nouveaux catalogues avec intégration dans le stock de la régie des musées.

| | | |
|----------|---------------|----|
| Adopte : | UNANIMITE | |
| | POUR | 80 |
| | CONTRE | 0 |
| | ABSTENTION | 0 |
| | NON PARTICIPE | 0 |

C 40-11-2015

MUSEE - INSCRIPTION A L'INVENTAIRE DU PORTRAIT DE LA COMTESSE DU SAILLANT PAR BERNARD D'AGESCI ET DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU FONDS REGIONAL D'ACQUISITION POUR LES MUSEES EN POITOU-CHARENTES (MME ELISABETH MAILLARD)

Le conseil :

- Autorise le Président ou la Vice-Présidente Déléguée à signer tous documents afférents à cette acquisition,
- Autorise l'inscription de cette œuvre sur l'inventaire des musées de la Communauté d'Agglomération du Niortais,
- Autorise le Président ou la Vice-Présidente Déléguée à solliciter la subvention la plus élevée possible auprès du FRAM pour cette acquisition.

| | | |
|----------|---------------|----|
| Adopte : | UNANIMITE | |
| | POUR | 80 |
| | CONTRE | 0 |
| | ABSTENTION | 0 |
| | NON PARTICIPE | 0 |

C 41-11-2015

MEDIATHEQUES ET LECTURE PUBLIQUE - ORGANISATION D'UN EVENEMENT COMMUNAUTAIRE CULTUREL ET TOURISTIQUE – REGLEMENT DE L'APPEL A PROJETS (MME ELISABETH MAILLARD)

Le conseil :

- Approuve le règlement de l'appel à projets tel que décrit dans le cahier des charges.

| | | |
|----------|---------------|----|
| Adopte : | UNANIMITE | |
| | POUR | 80 |
| | CONTRE | 0 |
| | ABSTENTION | 0 |
| | NON PARTICIPE | 0 |

C 42-11-2015

CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT DEPARTEMENTAL - PRESENTATION DU PROJET D'ETABLISSEMENT ET DE LA DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DE CLASSEMENT DU CRD AUGUSTE-TOLBECQUE (MME ELISABETH MAILLARD)

Le conseil :

- Valide le Projet d'Etablissement 2015/2020 qui présente les valeurs, les axes et les actions à mettre en œuvre, ainsi que la déclinaison des éléments propres à cet effet,
- Autorise le Président ou la Vice-Présidente Déléguée à demander le renouvellement du classement par l'Etat.

| | | |
|----------|---------------|----|
| Adopte : | UNANIMITE | |
| | POUR | 80 |
| | CONTRE | 0 |
| | ABSTENTION | 0 |
| | NON PARTICIPE | 0 |

C 43-11-2015

HABITAT - PLH 2010-2015 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS POUR LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX (M. CHRISTIAN BREMAUD)

Le conseil :

- Valide le nouvel engagement financier total de la CAN, ainsi que l'enveloppe financière relative à la construction de nouveaux logements locatifs sociaux sur le territoire communautaire,
- Autorise le Président, ou le Membre du Bureau Délégué, à signer tous les documents relatifs à ces dossiers,
- Autorise, sur justificatifs et par opération, le versement des subventions à Habitat Sud Deux-Sèvres.

| | | |
|----------|---------------|----|
| Adopte : | UNANIMITE | |
| | POUR | 80 |
| | CONTRE | 0 |
| | ABSTENTION | 0 |
| | NON PARTICIPE | 0 |

C 44-11-2015

HABITAT - PRET A 0% DE LA CAN - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS POUR LA BONIFICATION D'UN PRET D'ACCESSION A LA PROPRIETE (M. CHRISTIAN BREMAUD)

Le conseil :

- Valide l'engagement financier global de la CAN indiqué dans le tableau récapitulatif ci-dessous dans le cadre du dispositif du « Prêt à 0 % de la CAN » :

| Demandeur | Adresse du projet | Type d'achat | Montant prêt CAN | Durée prêt CAN | Montant intérêt prêt CAN |
|--------------|--|--------------------------------------|------------------|----------------|--------------------------|
| Logement 1 | rue Gaston Chéreau NIORT | Acquisition d'un logement HLM | 14 000 € | 14 ans | 1 561,20 € |
| Logement 2 | Lotissement " Les Champs Collet " SAINT-SYMPHORIEN | Neuf/Construction (lot n°27) | 14 000 € | 14 ans | 1 561,20 € |
| Logement 3 | Résidence " Les Hauts de Ribray " NIORT | Achat d'un logement neuf (lot n°104) | 10 000 € | 14 ans | 1 115,14 € |
| Logement 4 | route de Niort - AIFFRES | Achat d'un logement ancien | 14 000 € | 14 ans | 1 561,20 € |
| Total | - | - | 52 000 € | - | 5 798,74 € |

- Autorise, à l'appui de l'offre d'émission de « Prêt à 0 % de la CAN », le versement en une seule fois, du montant respectif au profit de l'établissement bancaire du bénéficiaire sur pièces justificatives, notamment l'acceptation de cette offre de prêt par l'emprunteur,
- Autorise le Président, ou le Membre du Bureau Délégué, à signer tous les autres documents relatifs à ce dossier.

Adopte : UNANIMITE 80
POUR 0
CONTRE 0
ABSTENTION 0
NON PARTICIPE 0

C 45-11-2015

HABITAT - PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH) POUR LA PERIODE 2016-2021 INSCRIT DANS UNE PERSPECTIVE 2030 - ADOPTION AU VU DE L'AVIS DE L'ETAT (M. CHRISTIAN BREMAUD)

Le conseil :

- Adopte le PLH communautaire pour la période 2016-2021 inscrit dans une perspective 2030, au vu de l'avis du CRHH,
- Autorise le Président à transmettre ce PLH communautaire pour la période 2016-2021 inscrit dans une perspective 2030 au Préfet des Deux-Sèvres, qui sans notification de demande de modifications de sa part, le rendra exécutoire deux mois après sa transmission,
- Autorise le Président ou le Membre du Bureau Délégué, à signer tous les documents afférents à cette démarche et nécessaires à son bon déroulement.

Adopte : MAJORITE 68
POUR 3
CONTRE 9
ABSTENTIONS 0
NON PARTICIPE 0

C 46-11-2015

HABITAT - PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH) POUR LA PERIODE 2016-2021 INSCRIT DANS UNE PERSPECTIVE 2030 - MISE EN PLACE DE LA CONFERENCE INTERCOMMUNALE DU LOGEMENT (M. CHRISTIAN BREMAUD)

Le conseil :

- Autorise la création de la Conférence Intercommunale du Logement sur le territoire de la CAN,
- Autorise le Président ou le Membre du Bureau Délégué, à mobiliser et associer les personnes morales et/ou les structures concernées à cette démarche,

- Autorise le Président ou le Membre du Bureau Délégué, à signer tous les documents afférents à cette démarche et nécessaires à son bon déroulement.

Adopte : UNANIMITE 80
 POUR 0
 CONTRE 0
 ABSTENTION 0
 NON PARTICIPE 0

C 47-11-2015

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR - POLE UNIVERSITAIRE DE NIORT - CONVENTION 2015 - SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT ET REMBOURSEMENT PAR L'UNIVERSITE DE POITIERS DES FRAIS DE PERSONNEL DES AGENTS DE LA BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE (M. LE PRESIDENT)

Le conseil :

- Autorise la participation financière de la CAN par un versement unique pour l'année 2015 pour un montant de 600 000 €, qui inclut un montant de 2 500 € pour l'action « Creative Days » organisée par le Pôle Universitaire de Niort les 3 et 4 novembre 2015,
- Approuve la prise en charge par l'Université de Poitiers des frais de personnel de la Bibliothèque Universitaire (remplacements compris),
- Autorise le Président à signer tous documents nécessaires à cet effet.

Adopte : UNANIMITE 80
 POUR 0
 CONTRE 0
 ABSTENTION 0
 NON PARTICIPE 0

C 48-11-2015

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR - CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE L'ETUDIANT - GROUPE ALTICE MEDIA ET LA CAN - ORGANISATION DU 3EME SALON DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DES METIERS SAMEDI 14 NOVEMBRE 2015 A L'ACCLAMEUR NIORT (M. ERIC PERSAIS)

Le conseil :

- Approuve les termes de la convention de partenariat entre l'Etudiant-Groupe Altice Media et la CAN,
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à la signer ainsi que tous documents afférents,
- Autorise le versement de la somme de 75 000 € à l'Etudiant-Groupe Altice Média.

Adopte : UNANIMITE 80
 POUR 0
 CONTRE 0
 ABSTENTION 0
 NON PARTICIPE 0

C 49-11-2015

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR - SUBVENTION AU PROFIT DE L'ASSOCIATION DE RAYONNEMENT UNIVERSITAIRE AUTOUR DE L'ASSURANCE (AURA) (M. ERIC PERSAIS)

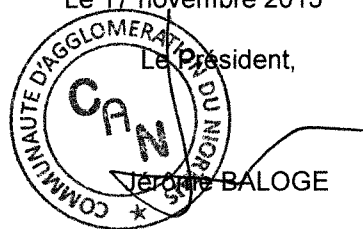
Le conseil :

- Attribue à l'AURA une subvention de 2 500 € pour l'année 2015,
- Autorise le Président ou le Vice-président Délégué à signer tous documents afférents.

Adopte : UNANIMITE 80
 POUR 0
 CONTRE 0
 ABSTENTION 0
 NON PARTICIPE 0

Certifie l'affichage
 du compte rendu des décisions du Conseil d'Agglomération
 Le 17 novembre 2015

Le Président,



COMPTE RENDU DES DECISIONS DU PRESIDENT

Tableau des marchés entre 1000€ HT et 3999€ HT

| Date de signature du marché par la CAN | Service | Titre | Montant HT |
|--|---------|--|------------|
| 27/07/2015 | TI | 2 unités centrales + claviers et souris pour salle formation STI | 1 495,64 € |
| 01/09/2015 | RDM | Bio seau 10 litres vert | 2 480,00 € |
| 02/09/2015 | RDM | Support pour balayeuse EMILY sur volvo | 2 375,00 € |
| 14/09/2015 | RDM | Inspection caméra hydrocurage | 1 602,90 € |
| 15/09/2015 | ASST | Groupe électro pompe pour le poste de refoulement à l'entrée de la STEP de Mauzé-sur-le-Mignon | 2 230,00 € |
| 15/09/2015 | ASST | Mobilier pour aménagement de l'atelier métrologie | 3 685,08 € |
| 15/09/2015 | ASST | Fourniture pour la STEP Goillard | 1 830,06 € |
| 17/09/2015 | RDM | Produits divers ateliers Arty | 3 285,95 € |
| 17/09/2015 | ASST | Attaches câbles pour propulseurs sur bassin bio | 1 773,00 € |
| 17/09/2015 | ASST | Pompe pour un poste de refoulement - ZAC de Prahecq | 1 159,70 € |
| 17/09/2015 | ASST | 2 pompes pour réfection d'un poste de refoulement - Croix Naslin à Prahecq | 3 352,00 € |
| 23/09/2015 | ASST | Fourniture pour la STEP Goillard | 1 378,12 € |
| 25/09/2015 | RDM | Fourniture filtres cabine pour engins | 1 132,19 € |
| 25/09/2015 | RDM | Fourniture pièces broyeur | 1 153,43 € |
| 25/09/2015 | TI | 5 unités centrales | 3 218,00 € |
| 28/09/2015 | RDM | Réfection électrique local Aiffres | 1 437,01 € |
| 29/09/2015 | RDM | Gasoil Non Routier | 2 105,08 € |
| 02/10/2015 | RDM | Réparation verrin poids lourd Vallon d'Arty | 1 010,00 € |

| | | | |
|------------|-----|---|------------|
| 02/10/2015 | RDM | Remplacement pointe grappin Vallon d'Arty | 1 770,00 € |
| 05/10/2015 | TI | 13 scanners à main (douchettes) | 1 293,24 € |
| 05/10/2015 | TI | 2 écrans avec accessoires - Service assainissement | 1 860,35 € |
| 06/10/2015 | RDM | Abonnement Elnet Environnement | 1 394,18 € |
| 07/10/2015 | RDM | Porte télescopique Vallon d'Arty | 1 704,97 € |
| 07/10/2015 | TI | Prestation paramétrage e-temptation (logiciel RH) pour jours fériés et nouveau protocole RTT | 2 880,00 € |
| 07/10/2015 | TI | Achat de licence CAPTOO 3 ans pour Service des Assemblées (retranscription conseils) | 2 100,00 € |
| 07/10/2015 | TI | Achat de 70 heures de transcription pour Service des Assemblées et RH | 2 100,00 € |
| 09/10/2015 | RDM | Confection pose volet sur caisson Vallon d'Arty | 2 530,00 € |
| 09/10/2015 | RDM | Affichage derrière bus | 2 459,60 € |
| 14/10/2015 | TI | Abonnement du 25/09/2015 au 25/09/2016 plateforme FAST ACTES | 1 620,00 € |
| 14/10/2015 | TI | Autocom T0 (central de téléphonie) pour STEP Goilard | 1 873,75 € |
| 16/10/2015 | PLE | Reprise de la programmation de l'armoire incendie et du dossier SSI au musée du Donjon de Niort | 1 216,11 € |



Décisions concernant des marchés passés au dessus de 4 000 € HT
 (les marchés sont consultables auprès du service des Assemblées)

| Date de dépôt de la décision en Préfecture | Services | Titre | Montant et/ou Observations |
|---|----------------------------|--|---|
| 27/05/2015 | RDM | Avenant n°1 - Contrat d'assurance caution | Augmentation de la ligne de caution à 550 000 € maximum |
| 07/07/2015 | ETCO | Maîtrise d'œuvre pour des travaux de mises aux normes des vestiaires de la piscine de Magné - Avenant n°1 de passage au forfait définitif de rémunération | 28 975,00 € au lieu de 25 512,50 € |
| 08/07/2015 | STI | Contrat auprès de la société "Dis Transics" pour la maintenance du logiciel "Tx visio-start 200" utilisé par la régie des déchets ménagers | 248,00 € HT |
| 17/07/2015 | Marchés Publics | Avenant n°2 au marché n°814/2013 - Réalisation d'une étude relative au processus de restitution et d'harmonisation des compétences | Montant initial: 38 325,00 € Nouveau montant du marché: 33 337,50 € |
| 24/07/2015 | Marchés Publics | Fourniture de produits de traitement des eaux usées et piscines pour la période de septembre à décembre 2015 - Marché subséquent n°2 passé en application de l'accord cadre n°2015/18/19 et 20 | 30 514,00 € |
| 24/07/2015 | Transports et Déplacements | Fourniture et pose de boîtes de vitesse pour quatre bus de la Communauté d'Agglomération du Niortais | 59 999,96 € HT |
| 24/07/2015 | Transports et Déplacements | Enquête origine / destination et mobilité des titres de transports - Réseaux de transports collectifs du territoire de l'Agglomération du Niortais | 67 350,00 € HT |
| 28/07/2015 | ETCO | Maîtrise d'œuvre pour des travaux de mises aux normes des vestiaires et ouvrages extérieurs de la piscine de Sansais La Garette - Avenant n°1 de passage au forfait définitif de rémunération | 26 700,67 € au lieu de 25 569,00 € |

| | | | |
|------------|--------------------------|--|---|
| 28/07/2015 | Développement Economique | Parc d'activités des portes du marais - Requalification de la ZAE les Charmes (Bessines) - Avenant 2 au marché de maîtrise d'oeuvre | Montant total provisoire après avenant 1: 46 440,00 € Montant avenant 2: 5 500,00 € Nouveau montant marché: 51 940,00 € |
| 29/07/2015 | Marchés Publics | Marché subséquent n°3 pour une assistance sur les scénarii tarifaires du réseau de transports | 5 450,00 € |
| 31/07/2015 | ADE | Animation des comptes réseaux sociaux Niort Numeric | 1 920,00 € TTC |
| 31/07/2015 | STI | Acquisition auprès de l'UGAP de matériel informatique (PC écrans et accessoires) dans le cadre de la mise en place de la salle de formation pour les agents de la CAN | 8 099,64 € |
| 31/07/2015 | RDM | Avenant n°1 - Reprise et traitement du bois issu des déchetteries | 96 800,00 € TTC |
| 18/08/2015 | PLE | Mise aux normes de l'assainissement de la base nautique de Noron - Création d'un poste de refoulement | 24 920 € HT |
| 04/09/2015 | Marchés Publics | Avenants aux marchés à bons de commande: Travaux neufs, de grosses réparations et d'entretien de voirie, d'éclairage public, de réseaux d'assainissement et d'espace verts, de signalisation verticale et horizontale fixe et temporaire pour les années 2015 à 2016 - lot 1 voirie et lot 4 signalisation verticale et horizontale fixe | Lot1 : ajout de précisions Lot4: ajout d'une prestation pas de modification du montant des marchés |
| 08/09/2015 | EADT | Création de supports de communication pour la plateforme de la rénovation énergétique de l'habitat | 8 016 € TTC |
| 22/09/2015 | PLE | Achat de mobilier pour l'aménagement de la salle informatique | 11 066,09 € HT |
| 22/09/2015 | PLE | Etude de faisabilité et pré-programmation au Musée Bernard d'Agesci - Avenant n°1 | / |
| 22/09/2015 | ETCO | Assistance à maîtrise d'ouvrage pour une étude de faisabilité et de programmation pour l'aménagement de locaux destinés à recevoir les archives de la CAN et de la Ville de Niort ainsi que les réserves des Musées | 35 860,00 € HT |
| 22/09/2015 | ADE | Création de supports de communication Niort Numéric | 3 312,00 € TTC |

| | | | |
|------------|-----------------|--|--|
| 22/09/2015 | STI | Contrat de maintenance et d'assistance téléphonique, auprès de la Société 3M France, relatif aux automates de prêts/retours, aux désensibilisateurs et au détecteur électro magnétique au sein de la médiathèque communautaire "Pierre MOINOT" située Boulevard Main à Niort | 11 050,62 € TTC |
| 22/09/2015 | RDM | Prestation de collecte et traitement de l'amiante liée sur le Vallon d'Arty | 3 000,00 € TTC |
| 22/09/2015 | STI | Contrat auprès de la Société ORACLE France pour la maintenance des "bases de données ORACLE" au titre de l'année 2016 | 14 600,94 € TTC |
| 02/10/2015 | Marchés Publics | Marché pour une étude complémentaire portant sur les piliers Cohésion Sociale et Emploi / Développement Economique (hors investissement) du Contrat de ville 2015-2020 | 47 940 € TTC |
| 02/10/2015 | STI | Contrat auprès de la Société EPSILON Informatique pour l'assistance téléphonique et la maintenance du logiciel "Phoneis" permettant la gestion technique et financière des télécommunications | 1 814,35 € TTC pour 2016 renouvelable 2 fois |



Décisions liées à toutes les autres délégations du Président
 (les pièces annexes sont consultables auprès du service des assemblées)

| Date de dépôt de la décision en Préfecture | Services | Titre | Montant et/ou Observations |
|---|-----------------|--|--|
| 03/04/2015 | Musées | Convention relative à la reproduction d'une œuvre avec la Maison du Marais Poitevin | / |
| 05/06/2015 | Musées | Convention relative à la reproduction d'une œuvre avec Alain BARBIER | / |
| 03/07/2015 | RDM | Convention de raccordement d'une installation terminale embranchée au réseau ferré national | 15 000,00 € |
| 03/07/2015 | Musées | Convention avec le Conseil Architecture Urbanisme Environnement Deux-Sèvres (CAUE 79) | / |
| 07/07/2015 | Musées | Exonération de droit d'entrée et de visite - Délégation Biala Podlaska | / |
| 08/07/2015 | Médiathèques | Convention de partenariat avec le centre hospitalier de Niort Unité pour adolescents pour la mise en place d'atelier de lecture-écriture | / |
| 24/07/2015 | Sports d'Eau | Etude de faisabilité de divers modes de gestion pour des équipements aquatiques existants | 14 887,50 € HT |
| 28/07/2015 | ADE | Pépinière d'entreprises du niortais - Avenant au contrat d'hébergement - Nom d'enseigne Wintellis | Changement dénomination, de statut et de Siret du bénéficiaire |
| 31/07/2015 | EADD | Convention d'occupation d'un local situé au 1A place du cente - 79360 Marigny | / |
| 07/08/2015 | ADE | Pépinière d'entreprises du niortais - Contrat d'hébergement conclu avec la S.A.R.L. Agence &de3 | Montant du loyer: 165,55 €/mois |

| | | | |
|------------|-----------------|---|---|
| 07/08/2015 | ADE | Convention d'occupation d'un local situé "la fiée des lois" au 3A rue Montgolfier 79230 PRAHECQ | Montant du loyer: 227 € HT/mois du 1er juillet 2015 au 30 juin 2018 |
| 18/08/2015 | Finances | Autorisation de réaménagement des emprunts n°1209183, n°1269271 et n°1209185 contractés auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations | / |
| 18/08/2015 | PLE | Convention de servitude de passage de canalisations sur propriété privée - M. REYNAUD | 635,00 € |
| 18/08/2015 | PLE | Convention de servitude de passage de canalisations sur propriété privée - Consorts BRUNET | 350,00 € |
| 21/08/2015 | Musées | Convention de prêt de l'œuvre avec le musée Anne de Beaujeu-Moulins | / |
| 21/08/2015 | Musées | Convention de prêt d'une œuvre avec le musée de Montmartre | / |
| 21/08/2015 | Musées | Convention relative à la reproduction d'œuvres avec l'Association Poitou-Charentes Nature | / |
| 25/08/2015 | ADE | Pépinière d'Entreprises du Niortais - Avenant au contrat d'hébergement conclu avec la S.A.R.L. ZAP VENISE VERTE (ZAP 79), nom d'enseigne LE P'TIT ZAPPEUR | Bureau de 22m ² à compter du 1er août 2015. Redevance de loyer: 147,16 € HT/mois + 67,08 € HT/mois de charges locatives |
| 01/09/2015 | PLE | Convention de servitude de passage de canalisations sur propriété privée - Copropriété "Les jardins d'Ugo" | 100,00 € |
| 02/09/2015 | RDM | Collecte et traitement des radiographies provenant des déchetteries de la CAN | / |
| 04/09/2015 | Marchés Publics | Avenant au marché prestations topographiques et techniques d'investigation avec levée d'ouvrages dans le domaine des bâtiments, voiries et réseaux - Lot 4 : prestations topographiques | / |
| 08/09/2015 | Musées | Convention relative à la reproduction d'une œuvre avec Gérard HUMBERT | / |

| | | | |
|------------|-------|---|---|
| 09/09/2015 | ASSAJ | Saisine de la Commission Consultative des Services Publics Locaux | / |
| 29/09/2015 | ASSAJ | Défense contre la requête en référé provision déposée par la SARL Ma Mie Croc'k | / |

| Date de dépôt de la décision en Trésorerie | Services | Titre | Montant et/ou Observations |
|--|----------|--|--|
| 31/07/2015 | Finances | Nomination d'un nouveau mandataire suppléant pour la régie de recettes de la médiathèque La Tour du Prince à Frontenay Rohan Rohan | / |
| 10/09/2015 | Finances | Modification de la régie de recettes du Camping de Terreneuve à Marigny | / |
| 10/09/2015 | Finances | Modification du fonds de caisse de la régie de recettes pour la piscine Les Colliberts à Mauzé | / |
| 10/09/2015 | Finances | Cessation de fonctions du régisseur pour la régie de recettes du Centre Aquatique des Fraignes à Chauray | / |
| 10/09/2015 | Finances | Nomination d'un régisseur pour la régie de recettes du Centre Aquatique des Fraignes à Chauray | Montant annuel de l'indemnité de responsabilité: 320 € |
| 10/09/2015 | Finances | Nomination d'un nouveau régisseur et mandataire suppléant pour la régie de recettes de la Média-Ludothèque Du Guesclin | Montant annuel de l'indemnité de responsabilité: 110 € |
| 18/09/2015 | Finances | Modification de la régie de recettes pour la piscine Pré-Leroy de Niort | Acceptation de la carte "Pass famille loisirs" |
| 18/09/2015 | Finances | Modification de la régie de recettes pour les musées Bernard d'Agesci et du Donjon de Niort | Acceptation de la carte "Pass famille loisirs" |
| 18/09/2015 | Finances | Modification de la régie de recettes pour la piscine Champommier de Niort | Acceptation de la carte "Pass famille loisirs" |
| 29/09/2015 | Finances | Nomination d'un mandataire pour la régie de recettes du centre aquatique des Fraignes à Chauray | / |